

Votre journal d'actualités : des actions et des informations utiles de la CFTC

### Quelques infos sur le protocole électoral:

Les organisations syndicales et la direction discutent depuis 3 mois pour la préparation des élections professionnelles. Aujourd'hui il nous semblait intéressant de faire un retour sur les effectifs repris dans les PAP (protocole d'accord préélectoral) de l'UES CAT entre les élections de 2019 et celles de 2024.

	PAP 2019	Projet PAP 2024	Evolution	en %
Les CADRES	476	340	-136	-28%
Les AGENTS DE MAITRISES	755	600	-155	-20%
Les OUVRIERS/EMPLOYES	1767	1937	+170	+9.6%

Les intérimaires et autres personnels détachés représentaient en 2019, 570 personnes sur un effectif global de 2998 soit 19% de l'effectif global. En 2024, les intérimaires et autres personnels détachés représentent 809 personnes sur un effectif de 2877 ETP soit 28% de l'effectif global. Ces données brutes nous apportent 2 constats :

- On constate une certaine précarisation de l'emploi avec une forte évolution de l'intérim essentiellement sur la catégorie OUVRIERS/EMPLOYES (soit 793 personnes sur un effectifs de 1937 ETP soit pratiquement 41% de cette catégorie socioprofessionnelle).



- On constate également que les effectifs CADRES (-136 personnes) et Maitrises (-155 personnes) ont fortement reculés. Notre constat est que notre groupe n'a pas su garder nos talents.

Votre journal d'actualités : des actions et des informations utiles de la CFTC

## Mise en place des pointeuses:

*Depuis cet été, notre société a souhaité que TOUS ces centres soient équipés de pointeuses. Voici quelques réflexions sur le sujet :*

### QUI NE DOIT PAS POINTER :

- *Les cadres au forfait jour : Ce qui est normal, car ils ont une mission et un entretien sur leur charge de travail.*
- *Les cadres ayant refusé le forfait jour : les cadres concernés déclarent leurs heures qui sont validées par le supérieur hiérarchique. (soit une forme de confiance avec malgré tout un risque de refus de la hiérarchie)*
- *Les intérimis et personnels détachés : le suivi de leurs heures se fait manuellement sous forme d'un déclaratif à la société d'intérimis.*

### QUI DOIT POINTER : Les Ouvriers, les Employés et les Maitrises de la CAT.

#### *Autres informations :*

- *La lecture de votre compteur n'étant pas possible actuellement sur la pointeuse, vous pouvez vous rapprocher de votre correspondant RH pour obtenir le suivi de vos heures. Votre compteur apparaît également sur SMART'RH mais avec un mois de décalage.*
- *Le suivi des H+ et H- de dernières minutes n'étant pas automatisé mais traité manuellement par votre correspondant RH, nous vous conseillons de bien vérifier la prise en compte du bonus sur les H+ et le partage des H- entre vous et l'employeur.*
- *Sur certains centres, la pointeuse est très éloignée de l'endroit où vous prenez votre poste. Dans ce cas-la, nous vous conseillons de demander à vos RDP d'intervenir en réunion pour l'installation d'une pointeuse à proximité n'est pas concevable que le salarié perde du temps pour pointer notamment pendant la pause-déjeuné.*

## Étude RPS:

*Malgré la demande de plusieurs élus, la direction ne souhaite pas transmettre la synthèse écrite de celle-ci pour que nous puissions correctement analyser le rapport. Dans la présentation succincte faite au CSE, le Cabinet Ariane préconisait dans des mesures immédiates : **Communiquer les résultats de l'enquête à l'ensemble des salariés du Groupe CAT.***

*Suite à de nombreuses interrogations sur le sujet, la direction nous indiquait une communication en AUTOMNE. **Et bien voilà, nous y sommes.....mais c'est vrai que l'automne finit le 20 décembre 2024...***

Votre journal d'actualités : des actions et des informations utiles de la CFTC

## NOUVEAUTE:

Désormais, lors de chaque réunion de CSE notre direction nous présente le taux d'inflation.



Certainement un prélude des NAO 2025. De notre côté, nous retenons surtout les excellents résultats à ce jour, fruit de votre travail. Lors du dernier CSE, la direction nous précise que les résultats à fin août 2024 sont très en avance sur le budget, mais également bien supérieur au résultat à fin août 2023. Espérons que votre investissement et ces bons résultats annoncent des NAO fructueuses. La CFTC veillera à défendre votre investissement et la récompense de celui-ci.

## Information CSE:

Intéressement	Route	Cargo UT2	LV UT1	Support UT 3
Montant à fin Aout 2024	1 018 €	1 177	1 904 €	1 576 €

**Nous sommes à fin Aout 2024 et nous pouvons encore améliorer chacun des intéressements**

## Bonnes nouvelles:

- Notre trésorerie s'améliore, les encours clients (impayés) s'améliorent (-10%) et notre retard de facturation est moins important (amélioration constante). Bravo à nos équipes
- A une interrogation sur les différences de statut, de coefficient et de salaire concernant les salariés occupant un même poste, la direction nous précise en CSE LV que ce point sera abordé lors de la négociation GEPP en 2025. Nous sommes heureux d'apprendre qu'un budget sera affecté pour gommer ces différences et **la CFTC restera vigilante** à ce que cet engagement de la direction soit tenu.